

LETTRE DU PRÉSIDENT DE LA SOUS-COMMISSION 2 SUR LA CLÔTURE DES DISCUSSIONS

Le 18 décembre 2020

Chers membres de la Sous-commission 2,

J'espère que vous allez bien, ainsi que vos collègues.

La présente lettre résume les discussions de la Sous-commission 2 et vise à mettre un terme à toutes les questions relevant de la Sous-commission 2.

1. Germon de l'Atlantique Nord

Les documents PA2-606B et PA2-607C ont été envoyés à la Commission pour adoption. La consolidation de ces recommandations sera examinée lors de la réunion de la Commission de 2021.

2. Thon rouge de l'Atlantique Est et de la Méditerranée

Le document PA2-609B a été envoyé à la Commission pour adoption. La demande d'allocation de la Russie sera examinée à la réunion de la Commission de 2021. L'interprétation du paragraphe 10 de la Rec. 19-04 sera également discutée lors de la réunion de la Commission de 2021, si nécessaire.

3. Réunion intersessions de la Sous-commission 2

Les documents PA2-618-APP-1A et PA2-618-APP-2A ont été adoptés et soumis à la Commission à titre de référence.

4. Thon rouge de l'Atlantique Ouest

Le PA2-608C a été envoyé à la Commission pour adoption avec le texte suivant à insérer dans le rapport à la Commission :

« La Sous-commission 2 a convenu de recommander à la Commission qu'une évaluation du stock de thon rouge de l'Atlantique Ouest soit réalisée en 2021, soit un an plus tôt que prévu initialement par le SCRS. En ce qui concerne cet accord, la Sous-commission 2 a compris ce qui suit : (i) la réunion proposée pour l'évaluation du stock en septembre 2021 ainsi que les travaux préparatoires requis pour mener l'évaluation n'auront pas d'effet négatif sur le processus actuel de MSE pour le thon rouge et si le SCRS considère qu'un impact négatif est inévitable, la priorité sera donnée à la MSE et l'avis du SCRS de 2021 à la Commission sur le thon rouge de l'Ouest sera basé sur l'évaluation du stock de 2020 ; (ii) si les travaux préparatoires ne se déroulent pas comme prévu, le SCRS reportera l'évaluation à 2022 ; et (iii) l'expert externe sera engagé et effectuera les travaux requis conformément aux pratiques et procédures standard du SCRS et du Secrétariat et sera soutenu par le budget de la Commission grâce à un financement volontaire du Canada. »

Avec cette lettre, le travail de la Sous-commission 2 est désormais considéré comme clos. Un rapport récapitulatif de la Sous-commission 2 sera diffusé prochainement dans le cadre de la lettre du Président qui couvrira plusieurs organes subsidiaires.

Enfin, je voudrais saisir cette occasion pour vous remercier sincèrement de votre coopération et de votre flexibilité.

Meilleures salutations.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Shingo Ota', is centered on the page. The signature is fluid and cursive.

Shingo Ota
Président de la Sous-commission 2